

Besançon, le 1<sup>er</sup> février 2021

La présidente

MONSIEUR JULIEN DENORMANDIE  
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION  
HOTEL DE VILLEROY  
78 RUE DE VARENNE  
75700 PARIS

Monsieur le ministre,

L'année 2020 aura été décidément une année pas comme les autres, y compris pour notre agriculture. Malgré la crise sanitaire, nos agriculteurs ont assuré notre sécurité alimentaire. Ils n'ont malheureusement pas été épargnés, une nouvelle fois, par des épisodes climatiques extrêmes avec cet été un troisième épisode de sécheresse.

Pourtant, les dossiers de reconnaissances de calamités agricoles qui devaient être examinés le 20 janvier par le Comité national de gestion des risques en agriculture ont été reportés.

L'ajournement de cette décision n'est pas acceptable et plonge l'ensemble de la profession agricole dans une très grande incertitude.

L'absence de réponse retarde d'au moins deux mois les versements aux éleveurs touchés, tant des versements des acomptes que des soldes. Cela met en difficulté l'équilibre financier des exploitations avec des trésoreries très tendues dans un contexte conjoncturel tout aussi compliqué avec la baisse du prix de la viande ou du lait.

Cette attente est d'autant plus préoccupante que d'après les informations dont ils disposent, un changement des modalités de calcul serait en cours par votre administration. Il serait désormais pris en compte les 5 dernières années, auxquelles seraient décomptées la meilleure et la plus mauvaise année de pousse d'herbe (moyenne olympique).

Ce nouveau mode de calcul aurait des conséquences dramatiques pour les exploitants de Bourgogne-Franche-Comté particulièrement ceux des départements de Saône et Loire, de la Côte-d'Or, du Jura, de la Haute-Saône et la Nièvre. Il est urgent qu'ils puissent connaître le plus rapidement possible cette reconnaissance ainsi que les modalités de calcul.

Si l'on ajoute à cela les aléas climatiques, la conjoncture économique avec la baisse du prix de la viande, ou l'élargissement possible à 955 nouvelles communes de notre région en zones vulnérables, je partage l'ensemble des inquiétudes que formalisent aujourd'hui nos agriculteurs.

Je sais pouvoir compter sur une réponse de l'Etat à la hauteur des enjeux économiques et je vous prie croire, Monsieur le ministre, en l'assurance de ma haute considération.

Marie-Guite DUFAY

A handwritten signature in blue ink, consisting of a vertical line that curves into a loop at the bottom, followed by a horizontal stroke and a small flourish.